



ASSOCIATION DES AMIS DE LA BAIE DE LA LANDRIAIS

Mairie du Minihic sur Rance
Place de l'église
35870- LE MINIHIC SUR RANCE

amisdelabaielandriais@gmail.com



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JANVIER 2020 à 17H30 SALLE DE LA LORNETTE, LE MINIHIC SUR RANCE

Le président ouvre la séance en constatant la présence de 38 adhérents à jour de leur cotisation. Il a reçu 7 pouvoirs. Le quorum de 50% des adhérents à jour de leur cotisation est donc atteint.

En ouverture, il présente au nom du conseil d'administration ses vœux de bonne et heureuse année à tous les participants et les remercie de leur confiance et de leur implication. Il souligne que les autorités territoriales ont bien voulu par leur présence à nos différentes manifestations marquer leur intérêt et reconnaissance. Ceci est un encouragement mais aussi un challenge pour continuer. Il rappelle que la ligne du CA est de faire de l'AABL le lien entre les besoins exprimés, par les adhérents et amis, et les acteurs qui peuvent y répondre par leur aide et leur subvention. Il faut se maintenir au plus près du terrain tout en mobilisant sans allégeance les institutions dont certaines voudraient encadrer nos projets. Il souligne le rôle important des partenaires associatifs avec lesquels nous oeuvrons.

Le vice-président présente le rapport moral (disponible sous la forme d'un diaporama sur le site www.assoabl.fr): état de la réalisation de nos différents chantiers et bilan de nos manifestations.

Les perrés ont connu une avancée significative avec la réception d'une tranche entre le chantier naval et la cale de mise à l'eau et l'installation de la vierge de Notre Dame des Terre Neuvas. La cale sèche est progressivement restaurée et notre musée s'enrichit d'une nouvelle activité avec la construction de dorimousses. Notre déception est de constater que la question des épaves que nous soulevons auprès des autorités depuis 2012 n'avance absolument pas malgré les dispositifs et financements mis en place. Nos manifestations traditionnelles ont connu un bon succès avec des participations importantes à l'exception du championnat de godille dont il faudra revoir l'organisation. Le trophée Jules Champion essaiera d'associer la commune de St Suliac dès 2020.

Les animateurs de ces chantiers ont ensuite répondu aux questions des participants. Le rapport moral 2019 est adopté à l'unanimité.

La trésorière présente le bilan 2019 qui laisse un résultat positif de 1700 € qui sera affecté pour 500€ à la construction des dorimousses et pour 1000€ à la reconstruction des perrés sous le hangar et le terre-plain de l'Association. Le bilan financier 2019 est adopté à l'unanimité.

Le président présente un budget 2020 à l'équilibre pour un montant prévisionnel de 27 900 €. Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

Gaël Le Scanff, président invité de l'Association des Plaisanciers du Minihic, présente la stratégie de communication à partir du site de l'association et la complémentarité des moyens d'information mis en œuvre. Un rapprochement pour certaines de nos activités est proposé qui sera examiné à l'occasion d'une réunion spécifique des bureaux.

Le renouvellement du tiers sortant et le remplacement de deux départs appellent l'élection de trois administrateurs. Sont élus à l'unanimité : Frédéric PLAYOUST, Jacques CONSTANT et Guillaume JALLOT

La séance est levée à 19h30 et suivie d'un verre de l'amitié.

Le vice président et le secrétaire sont chargés de transmettre aux autorités ce PV et les décisions qui s'y rapportent.

Fait au Minihic sur Rance le 12 janvier 2020

Le président, JC Dehaye